

Aidez-nous à sauver le patrimoine historique du Petit Train de l'Yonne

Voir au dos comment participer



Pourquoi un projet participatif

Le petit train de l'Yonne créé, voilà près de 35 ans, par une équipe de passionnés avec leurs deniers personnels a, depuis 1987, accueilli plus de 80 000 voyageurs (parents, enfants, groupes, mariages, fêtes de famille, Père Noël etc.).

Ces 80 000 voyageurs ont pu découvrir l'histoire de l'ancien chemin de fer départemental qui a circulé de 1870 à 1951, mais aussi le magnifique cadre de la vallée verdoyante du Serein perché à flanc de coteau.

Cette fabuleuse aventure est portée par des équipes de bénévoles qui, au fil des années, ont su faire perdurer cette aventure.

Il assure chaque année près de 70 journées d'ouverture au public mais aussi durant l'inter-saison l'entretien du site, l'entretien et réparations des vieilles mécaniques (70 ans en moyenne voire plus de 110 ans pour certains matériels).

Ils ont aussi, durant les 10 dernières années, mis en place la réglementation exigée par l'Etat (Sécurité, formation, entretien, etc.).

Cette nouvelle réglementation a mis en évidence la dégradation des voies ferrées, ce qui nécessite inexorablement leur renouvellement.

Après 7 ans de dialogue avec les collectivités locales, (Communes, Communauté de communes, Département) et les services de l'Etat, un projet de renouvellement partiel des voies a pu voir le jour, ceci afin de répondre aux demandes du Bureau de Contrôle.

Ce projet* qui s'élève à 96.700€ permettra de reconstruire la plateforme sur 700 m et poser de nouveaux rails sur ce tronçon.

Pour boucler cette première tranche il manque à ce jour environ 10 000€ de financement et aussi quelques centaines d'heures de bénévolat et des prêts de matériels.

C'est pourquoi nous faisons appel aux dons et à des aides ponctuelles de bénévoles ou de matériels

Vous pourrez, au dos de ce document, découvrir les modalités de votre aide

* Décomposition des financements pour couvrir les besoins du projet

Communauté de communes 62 000€, Association 14 700€, Département 10 000€, Aide du public 10 000€ (espérés)

Pour rappel la commune de Massangis a acquis en 2017 les terrains privés (30 000€) afin de rendre l'ensemble du réseau propriété publique et ainsi permettre les financements par les autres collectivités.